



FORMATION PAR APPRENTISSAGE

CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

FORMATION GRATUITE ET RÉMUNÉRÉE (EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE)

Emplois et secteurs d'activités :

Le titulaire du CAP Accompagnant éducatif petite enfance (AEPE) est un professionnel qualifié qui exerce auprès des enfants de moins de six ans. Il contribue à leur développement, à leur épanouissement et à leur accompagnement au quotidien, dans le respect de leurs besoins, de leurs droits et de leur individualité.

Il peut exercer différents métiers :

- **En structure d'accueil collectif :** auxiliaire petite enfance, agent social, agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant, assistant éducatif petite enfance, adjoint ou agent d'animation (crèches, micro-crèches, haltes-garderies, accueils périscolaires, centres de loisirs)
- **En école maternelle :** agent spécialisé des écoles maternelles (ASEM), notamment dans les établissements privés, ou agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM), après réussite au concours de la fonction publique territoriale et recrutement par une collectivité.
- **Au domicile des familles :** garde d'enfants à domicile, auxiliaire parental(e), employé familial auprès d'enfants, selon les conditions de recrutement de l'employeur.
- **En accueil individuel :** assistant maternel agréé, exerçant à son domicile ou au sein d'une maison d'assistants maternels (MAM). L'exercice de cette profession nécessite l'obtention d'un agrément délivré par le conseil départemental, ainsi que le suivi de la formation obligatoire.Les principaux secteurs d'activité sont :

Objectifs de la formation :

- Établir avec les enfants et les parents une relation de confiance et créer les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.
- Devenir un professionnel de l'accueil et de la garde d'enfants de moins de 6 ans.
- Renforcer les compétences des professionnels qui s'occupent d'enfants de moins de 6 ans.

Compétences à acquérir :

- Réaliser des activités d'animation et d'éveil qui contribuent à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et à l'acquisition du langage.
- Effectuer des activités de soins du quotidien qui contribuent à répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et à assurer sa sécurité physique et affective.
- Adopter une attitude professionnelle adaptée.
- Exercer ses activités auprès de l'enfant de moins de 6 ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité.

Méthodes mobilisées :

- Un enseignement général solide en présentiel
- Des missions professionnelles en entreprise
- Travail de groupe à fréquence régulière
- Un accompagnement individualisé

Modalités d'évaluation :

- Contrôles ponctuels (cas pratiques, devoirs, exposés, rapports)
- Examens blancs théoriques et pratiques
- Modalités et dates de passage de l'examen déterminées par le Rectorat

Durée et rythme de la formation :

Formation sur 1 an :
- de 399h à 574h en centre (selon dispenses)
- 490h de stage en entreprise

Dates de formation : de septembre à mai

FORMATION CERTIFIÉE
FRANCE COMPÉTENCES
CODE RNCP : 38565

Campus Jeanne d'Arc ■ Tél. 02 35 54 65 50 ■ www.ensemblescolaire-jeannedarc.fr



CAP AEPE



FORMATION EN ALTERNANCE

Modalités et délais d'accès :

Dossier de candidature à compléter en ligne : **https://candidature-cfa-jeanne-darc.hub3e.com/**
Entretien avec le responsable de section
Inscription obligatoire en parallèle sur Parcoursup

(Possibilité d'intégrer la formation jusqu'à 3 mois après le début des cours, sous réserve des places disponibles.)

Pré-requis :

- Avoir entre 16 et 29 ans (aucune limite d'âge pour les personnes en situation de handicap)
- Signer un contrat d'apprentissage
- CAP en 1 an si titulaire d'un autre diplôme de même niveau ou de niveau supérieur
(Possibilité d'équivalences et de passerelles étudiées sur dossier si titulaire d'un autre diplôme)

Tarif : La formation est intégralement prise en charge dans le cadre de l'apprentissage par l'OPCO de l'employeur.

CAP Accompagnement Éducatif Petite Enfance	575h (cursus complet)
EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant	150h30
EP2 : Exercer son activité en accueil collectif	116h30
EP3 : Exercer son activité en accueil individuel	116h
EG 1 : Français / Histoire-Géo	94h
EG 2 : Mathématiques / Sciences physiques et chimiques	35h
Prévention Santé Environnement	21h
PRAP 2S : Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Sanitaire et Social	14h
Sauveteur Secouriste du Travail	14h
CAP Blanc (Préparation aux examens)	14h

Vous trouverez le taux de réussite à l'examen sur notre site internet : www.ensemblescolaire-jeannedarc.fr

Vous êtes en situation de handicap ? Contactez notre référente handicap, Laurence Besancenot : laurence.besancenot@esja.fr

APRÈS LE CAP AEPE

- **À Jeanne d'Arc :**
  - > DEAP (Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture)
  - > BAC PRO AEPA (Animation Enfance et Personnes âgées)
  - > BAC PRO ASSP (Accompagnement Soins et Services à la Personne)
  - > TP IEPE (Intervenant Éducatif Petite Enfance)
- **Autre :**
  - > DEAES (Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social)
  - > Concours ATSEM

ADMINISTRATION : SITE DOLLFUS

12, rue Auguste Dollfus
76600 Le Havre

Contact :
02 35 54 65 63
contact.cfa@esja.fr

COURS : SITE COTY

1, place Germaine Coty
76620 Le Havre

MAJ 20/11/2026